

CATALOGUE DE FORMATION - LYCÉE DES MÉTIERS DE L'HÔTELLERIE ET DU TOURISME D' OCCITANIE



TOULOUSE

1 - Informations générales

1 Rue de l'Abbé Jules Lemire, 31300 Toulouse 05 34 50 10 10

Téléphone: 05 34 50 10 10

Fax: 05 34 50 10 11

Adresse de courriel : 0310046g@ac-toulouse.fr

Site web: https://hotellerie-tourisme.mon-ent-occitanie.fr

Chef d'établissement : Mme Nathalie Florentin

Proviseur adjoint : M Tourrette

Directeur Délégué aux Formations Technologiques : M Julie Auger

Professeur.e.s coordinateurs.trices des Sections :

BTS MHR A: Mme Caroline Chambon

BTS MHR B: Mr Anatole Foras

BTS MHR C : Mme Caroline Chambon **Référent Erasmus :** Mr Rémy Berthomieu

BTS TOURISME: Mme Sandra Torcatis

Référente handicap Tourisme: Mme Sandra Torcatis

Référente Erasmus : Mme Estelle Doreau

En charge des mobilités personnels: Mme Sandra Torcatis

2- Description de l'établissement

Lycée public d'enseignement nombre élèves:

nombre étudiants (post bac): 150

Services proposés et labellisation

Date d'ouverture : le 01/05/1965 et il est actuellement OUVERT

Restauration : présence d'un restaurant scolaire

Hébergement: présence d'un internat

Labellisation : Cet établissement bénéficie du label "Lycée des métiers"

Niveaux d'enseignement

- voie technologique ;
- voie professionnelle;
- post-bac (BTS Tourisme et BTS MHR)
- GRETA (héberge ou adhère à un GRoupement d'ETAblissements);

Dispositifs et sections proposés

- apprentissage (Greta et CFA);
- section européenne ;

Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé (PIAL): Cet établissement fait partie d'un PIAL dont l'établissement tête de réseau est : Collège Nicolas-Louis Vauquelin - Toulouse (0311718Z)

Le lycée est accessible aux personnes à mobilité réduite, le parcours à l'intérieur du lycée est signalisé pour les personnes malvoyantes. Référente handicap section tourisme: Mme Torcatis

Enquête MicroTic2D

Les informations ci-dessous sont actualisées chaque année par le chef d'établissement du Lycée polyvalent hôtellerie et tourisme d'Occitanie de Toulouse, lorsqu'il complète l'enquête MicroTic2D. Ces données ont été actualisées au 1er semestre 2021. Le matériel comptabilisé est le matériel à usage pédagogique c'est-à-dire pouvant être utilisé par les élèves et/ou les enseignants et en état de fonctionnement. Ces chiffres incluent le matériel informatique fourni directement aux élèves à titre individuel par la collectivité.

- Nombre de terminaux fixes (ordinateurs fixes) à usage pédagogique : 246
- Nombre de terminaux fixes (ordinateurs fixes) de moins de 5 ans : 74
- Nombre de terminaux mobiles (ordinateurs portables, tablettes) à usage pédagogique : 11
- Nombre de terminaux mobiles (ordinateurs portables, tablettes) à usage pédagogique de moins de 5 ans : 11
- Nombre d'outils de projection (VP, VPI, TNI, TBI) : 47

Calendrier

Suivant calendrier académique:

Début des cours 4 Septembre 2023

Les dates des vacances scolaires 2023-2024 de la Zone C sont les suivantes :

- Vacances de la Toussaint 2023 : du samedi 21 octobre 2023 au lundi 6 novembre 2023
- Vacances de Noël 2023-2024 : du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024
- Vacances d'Hiver 2024 : du samedi 10 février 2024 au lundi 26 février 2024
- Vacances de Printemps 2024 : du samedi 6 avril 2024 au lundi 22 avril 2024
- Pont de l'Ascension 2024 : du mercredi 8 mai 2024 au lundi 13 mai 2024
- Vacances d'Été 2024 : du samedi 6 juillet 2024 au lundi 2 septembre 2024

Selon calendrier de l'établissement

Périodes de stage :

BTS Tourisme : 14 semaines en deux périodes (8 semaines à partir de mai 2023 et 6 semaines en seconde année)

BTS MHR: 16 semaines (début avril 2023 à mi juillet 2023)

Conditions et procédures d'admissions

pour les sections BTS concernées par Erasmus +°

- titulaire du baccalauréat (Niveau 4 du cadre de certification Européen CEC)
- Inscription sur la plateforle nationale Parcoursup www.parcoursup.fr
- BTS Tourisme : maîtrise de 2 langues dont l anglais obligatoire (B2 B1?????)
- mobilités entrantes: inscription sur dossier

Politique d'attribution des crédits ECTS (European Credits Transfert System) : attribution par année scolaire et module (Cf;Tableau des unités de formation et des crédits ECTS en 4me partie)

3 - Ressources et services

Vie scolaire et étudiants

Vie scolaire : M Claude Lagrange et Mme Le Breguero

Coût du déjeuner au self: 3,80 euros

aides sociales: cf.onglet vie dans l'établissement - ent du lycée

Programmes internationaux BTS Tourisme et BTS MHR

Le Lycée des métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme d'Occitanie s'efforce, depuis la réouverture post pandémie, de chercher à réactiver et à développer des partenariats avec des HEI transfrontaliers et européens.

- Huesca: Accueil des étudiants de Huesca lors de leur voyage à Toulouse et échanges entre étudiants et équipes pédagogiques / Appui pour les stages / Projet de voyage en Aragon pour les étudiants de BTS Tourisme
- La Haye : voyage d'étude et amorce d'un projet de passerelle de poursuite d'études pour les étudiants de BTS MHR (Bachelor Master MBA). Présentation de l'Hotelschool par des recruteurs en janvier 2022 et Octobre 2022. Accompagnement de 4 étudiants dans le cadre de leur inscription en Master.

EIP Séville (2019-2020) : amorce d'un projet d'accueil d'étudiants de l'EIP de Séville (Escuela Internacional de Posgrado) en partenariat avec le service des relations internationales de l'INSPE Toulouse. L'objectif était d'accueillir dans le cadre des enseignements techniques et de langues du BTS tourisme, des étudiants en formation pour devenir enseignants de tourisme. Le projet a été avorté du fait de la COVID 19. Nous espérons le relancer à court ou moyen terme.

Lieux de stage Europe et plus loin: Espagne, Irlande, Italie, La Haye, Maroc, Inde, Mexique

Aide aux stages: bureau des stages et fichier constitué par formation

Assurances: les étudiants doivent disposer d'une assurance étudiante et d'une responsabilité civile afin de pouvoir effectuer les périodes de formation en entreprise

Ressources pédagogique

CDI (centre de documentation et d'information)

Espaces en ligne via L'ENT de l'établissement: Brief.éco, Encyclopedia Universalis,

Services médicaux:

Infirmière au sein du lycée : Mme Manenc

Dossier social étudiant: Vous trouverez un guide vous accompagnant dans les démarches auprès du CROUS pour une demande de bourses ou de logement dans l'onglet actualité de l'ENT du Lycée

https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/: site du gouvernement qui permet d'avoir des informations sur

vos études, les aides financières, logements, santé (notamment l'assurance maladie pour les étudiants internationaux), la culture ou encore partir en mobilité (lien europass pour créer CV, lettre de motivation)

https://europa.eu/europass/fr

Logements sur Toulouse: plusieurs possibilités s'offrent aux étudiants

- Dans le parc privé:

les offres du CRIJ https://www.crij.org/fr/

les offres du Crous https://www.lokaviz.fr/

les offres sur www.pap.fr, www.leboncoin.fr, www.seloger.com , www.fnaim.fr, www.snpi.com

- La colocation : https://www.lacartedescolocs.fr/colocations/fr/occitanie/toulouse portail d'annonces sur Google Maps
- **logement social**: les HLM (logements sociaux) sont gérés par des bailleurs sociaux comme Promologis, Groupe des Chalets, Toulouse Métropole Habitat....https://www.demandelogement31.fr/imhowebGP31/
- en famille d'accueil <u>www.ac-tif.fr</u>
- Résidences Habitat Jeunes: www.habitatjeunesoccitanie.org : résidences de l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHAJ)
- Service d'accompagnement et d'hébergement pour Etudiants Handicapés Dépendants: propose 20 logements entièrement domotisés et auxiliaire de vie de nuit https://www.res-o.fr/etablissements-et-services/sahehd-service-daccompagnement-et-dhebergement-pour-etudiants-handicapes

Coût de la vie à Toulouse

- transport : aller simple 1,80 euros et 10 déplacements pour 14,80 euros
- transport avec carte pastel (pass mensuel): 55 euros
- loyer moyen studio : entre 250 et 450 euros en fonction de la localisation
- https://metropole.toulouse.fr/ : informations générales sur la métropole de Toulouse
- https://www.crous-toulouse.fr/culture/ : des ateliers et des programmes cultures sont proposés aux étudiants

4 - Informations relatives aux programmes (BTS Tourisme et BTS MHR)

Bureau des Relations Internationales: internation.lyceeoccitanie@gmail.com

L'octroi des crédits semestriels sera validé lors des conseils de classe ou de réunion pédagogique dédiée, et formalisé par les relevés de notes, les conventions (type contrat d'études) ou les attestations de stage.

Par ailleurs, le supplément au diplôme valorise les ECTS en proposant une notation prenant en compte la nomenclature lycée (résultats sur 20) transposable vers la nomenclature EHEA (en lettre de A à F). Pour les mobilités entrantes d'études, l'accord interinstitutionnel formalisera les délais pour l'envoi des documents, sans que le délai ne dépasse 5 semaines pour l'envoi des relevés de notes et des documents afférents.

Les projets de mobilité d'étude et d'enseignement se font dans le cadre d'accords interinstitutionnels. Ces accords servent de cadre pour garantir la qualité des échanges, de la préparation, de la gestion des mobilités et de l'accueil /intégration. Le niveau de langue minimum a été défini et fait partie des principes de l'accord pour assurer des mobilités de qualité pour tous. Le niveau B1 en français est demandé pour des mobilités entrantes d'études.. Pour les mobilités sortantes, nous préconisons un niveau minimum B1 pour les mobilités de stage et B1 à B2 pour des mobilités d'étude.

catalogue de cours

A - BTS TOURISME

Description générale le titulaire du BTS Tourisme exerce son métier en relation d'une part avec les touristes individuels ou collectifs, d'autre part avec les offreurs de prestations touristiques. Ce professionnel du tourisme peut : informer et conseiller les clients français et étrangers sur des prestations relevant du domaine du tourisme ;finaliser la vente de ces prestations touristiques et assurer le suivi commercial ;créer et promouvoir des produits touristiques ;accueillir et accompagner des touristes ;collecter, traiter et diffuser l'information en lien avec le secteur du tourisme.

Il ou elle exerce son activité dans différents types d'organisations :entreprises de tourisme (agences de voyage réceptrices et distributrices, tour-opérateurs, plateaux d'affaires, centrales de réservation, structures de tourisme social...), organismes de tourisme territoriaux (offices de tourisme, parcs naturels, sociétés d'économie mixtes, associations de développement patrimonial ou touristique..), entreprises de transport de personnes (autocaristes, compagnies aériennes, transporteurs maritimes et fluviaux..), entreprises d'hébergement (clubs et villages vacances, hôtellerie de plein air, résidences de tourisme social, centres de congrès et d'affaires..).

Ī	Dénomination	NIVEAU 5 de certification	Durée : 2 ans	Secteur TERTIAIRE	Modalité d étude :	Stage en entreprise
	BTS TOURISME	européenne	Cycle court		TEMPS PLEIN +	obligatoire de 14
					apprentissage en mixité	semaines sur 2 ans
					(5 places)	

Enseignement en présentiel Pédagogie par compétences approche par projet Missions terrain Jeu d'entreprise	et critères d'évaluation: sommatives et formatives en cours de semestre pour le positionnement étudiant	Evaluation certificative: 3 CCF en fin de 1er année et 3 CCF 2me année, 4 épreuves ponctuelles en fin de seconde année	3 options facultatives : LV3, Spécialisation et Parcours de professionnalisation à l'étranger
--	--	--	--

Modules	ECTS total 2 ans	CODE COURS
Culture générale et expression	6	TO/EXP1S1 - TO/EXP1S2 - TO/EXP2S1 -TO/EXP2S2
LVA Anglais	10	TO/ANG1S1 - TO/ANG1S2 - TO/ANG2S1 - TO/ANG1S2
LVB Espagnol ou Allemand	10	TO/LVB1S1- TO/LVB1S2 - TO/LVB2S1 - TO/LVB2S2
Tourisme et Territoire	14	TO/TT1S1 - TO/TT1S2 - TO/TT2S1 - TO/TT2S2
Gestion de la relation clientèle touristique	18	TO/GRCT1S1 - TO/GRCT1S2 - TO/GRCT2S1 - TO/GRCT2S2
Elaboration de la prestation touristique	24	TO/EPT1S1 - TO/EPT1S2 - TO/EPT2S1 - TO/EPT2S2
Gestion de l'information touristique	10	TO/GIT1S1 - TO/GIT1S2 - TO/GIT2S1 - TO/GIT2S2
Ateliers de professionnalisation	10	TO/AT1S1 - TO/AT1S2 - TO/AT2S1 - TO/AT2S2
Stage	18	
TOTAL	120	
Enseignements facultatifs	8	TO/FAC/ETRAN - TO/FAC/SPE

Des informations complémentaires sur le mode de calculs des points ECTS et sur les modalités d'évaluations: cf.rubrique ECTS BTS Tourisme

Éléments extraits du referentiel BTS Tourisme présenté sous forme des compétences à acuérir

PÔLES D'ACTIVITÉS	BLOCS DE COMPÉTENCES	UNITÉS
Pôle d'activités 1 Gestion de la relation clientèle touristique Gestion de l'espace d'accueil Conseil et vente de prestations touristiques Suivi de la clientèle Accompagnement des touristes	Bloc de compétences 1 Gestion de la relation clientèle touristique C1. Organiser l'espace d'accueil C2. Accueillir le client C3. Pratiquer une écoute active du client C4. Caractériser la demande du client C5. Présenter les caractéristiques fondamentales des destinations ou des produits concernés C6. Proposer une prestation touristique adaptée C7. Finaliser la vente C8. Respecter les règles juridiques, éthiques et déontologiques C9. Assurer le suivi de la vente C 10. Analyser la qualité de la prestation touristique vendue C11. Prendre en charge un groupe de touristes	Unité U4
Pôle d'activités 2 Élaboration d'une prestation touristique Analyse de l'activité touristique Diagnostic stratégique d'une organisation touristique Conception d'une prestation touristique Diffusion d'une prestation touristique	Elaboration d'une prestation touristique C12. Établir des liens entre les évolutions socio- économiques ou juridiques et l'activité touristique C13. Caractériser le rôle et le statut des acteurs du tourisme C14. Identifier les menaces et les opportunités de l'environnement pour une organisation touristique donnée C15. Identifier les forces et faiblesses d'une organisation touristique donnée C16. Porter un jugement sur la situation d'une organisation touristique C17. Identifier les caractéristiques de l'offre et de la demande (pour une prestation donnée) C18. Sélectionner les fournisseurs et prestataires C19. Assembler les composantes de la prestation C20. Négocier les composantes de la prestation C21. Déterminer le coût de revient de la prestation C22. Fixer un prix de vente en fonction de la politique commerciale C23. Rédiger l'offre C24. Choisir des réseaux de distribution adaptés C25. Sélectionner des supports de communication adaptés C26. Porter un jugement sur la construction et la mise en œuvre de la prestation	Unité U5

Pôle d'activités 3	Bloc de compétences 3	
Gestion de l'information touristique Veille informationnelle Traitement de l'information Diffusion d'informations Conservation de l'information	Gestion de l'information touristique C27. Assurer une veille informationnelle C28. Identifier les évolutions et les changements significatifs dans l'environnement C 29. Mettre à jour les bases d'information C30. Produire de l'information utile à la décision C31. Diffuser des messages adaptés (contenu et canal) au public cible C32. Archiver l'information C33. Participer à la sécurisation du système d'information touristique	Unité U6
	Bloc 4 - Culture générale et expression Communiquer par écrit : • Appréhender et réaliser un message écrit • Respecter les contraintes de la langue écrite • Synthétiser des informations • Répondre de façon argumentée à une question posée en relation avec les documents proposés en lecture Communiquer oralement : • S'adapter à la situation • Organiser un message oral	Unité U1
	Bloc 5 - Communication en langues vivantes étrangères LVA : anglais Niveau B2 du CECRL de compréhension de documents écrits, de production écrite, de compréhension de l'oral, de production et interactions orales dans le cadre des activités suivantes : • Accueillir et prendre en charge des clients étrangers • Vendre, à des clients étrangers, des produits touristiques français • Vendre des produits touristiques étrangers à une clientèle française • Accompagner des touristes étrangère	Unité U21

Bloc 6 – Communication en langues vivantes étrangères LVB : langue vivante B	
Niveau B2 du CECRL de compréhension de documents écrits, de production écrite, de compréhension de l'oral, de production et interactions orales dans le cadre des activités suivantes : • Accueillir et prendre en charge des clients étrangers • Vendre, à des clients étrangers, des produits touristiques français • Vendre des produits touristiques étrangers à une clientèle française • Accompagner des touristes étrangers • Suivre et fidéliser la clientèle étrangère	Unité U22
Bloc 7 - Tourisme et territoires	
Identifier et situer les destinations et territoires touristiques majeurs sur des cartes à plusieurs échelles e Lire et comprendre un paysage touristique et/ou patrimonial Classer, hiérarchiser et mettre en relation des informations extraites des documents usuels de la géographie touristique Caractériser les différentes formes et pratiques de tourisme et de loisirs et leurs évolutions Analyser et mettre en exergue les potentialités touristiques d'un territoire Analyser les impacts socio-économiques, culturels et environnementaux de la mise en tourisme d'un territoire Cartographier et schématiser les territoires touristiques, leurs organisations et leurs dynamiques	Unité 3
Bloc facultatif : langue vivante C	
Niveau B1 du CECRL pour les activités langagières suivantes : • Compréhension de documents • Production et interactions orales	Unité UF1
Bloc facultatif : parcours de professionnalisation à l'étranger	
 Comprendre le cadre de travail et son contexte culturel 	
 Comparer des pratiques professionnelles observées ou mises en œuvre à l'étranger avec 	Unité UF2

	Bloc facultatif : projet de spécialisation	
	 Analyser un contexte professionnel spécifique Construire un projet en respectant un cahier des charges imparti 	Unité UF3

Approche pédagogique (modifiable selon années) les savoirs associés aux pôles d'activité sont abordés par modules, ce qui permet l'attribution d' ECTS par semestre ou par module dispensé (dans l'objectif de l'accueil de mobilités entrantes étudiants ou personnel)

exemple 1 : Unité : Elaboration de la prestation touristique

Année 1 Semestre 1	Année 1 Semestre 2	Année 2 Semestre 1	Année 2 Semestre 2
Nombre heures 105 (sans la charge de travail personnelle) ECTS 6 - code cours TO/EPT1S1	Nombre heures 105 (sans la charge de travail personnelle) ECTS 6 - Code cours TO/EPT1S2	Nombre heures 105 (sans la charge de travail personnelle) ECTS 6 - Code cours TO/EPT2S1	Nombre heures 105 (sans la charge de travail personnelle) ECTS 6 - Code cours TP/EPT2S2
Savoirs associés: Le cadre socio économique et juridique des activités touristiques - la demande - la réglementation Méthodologie de la construction d'une prestation touristique - cas d'une création de visite (création circuit-itinéraire/budgétisation de la prestation, offre de vente et évaluation de la prestation)	Savoirs associés Le cadre socio économique et juridique des activités touristiques - les acteurs de l'offre touristique L' etude d emarche, le produit, le prix, la communication externe, la distribution le fonctionnement d'une organisation touristique L orientation stratégique (positionnement et modalités de développement)	Savoirs associés Méthodologie de la construction d'une prestation touristique -cas d'un événement (du cahier des charges à la gestion de la logistique, relations avec agences de communication et évaluation du coût de l'opération) le fonctionnement d'une organisation touristique la mobilisation des ressources financières, évaluation des besoins financiers, les modes de financement: l'équilibre financier à long et court terme, le suivi financier	Savoirs associés le fonctionnement d'une organisation touristique -Lévaluation des performances (par rapport au marché, financière) -Mobilisation des ressources humaines (la ressource humaine et les modes de management) la configuration structurelle

exemple 2 : Unité : Gestion de la relation clientèle touristique

Année 1	Année 1	Année 2	Année 2
Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2
Nombre heures	Nombre heures	Nombre heures ECTS 5	Nombre heures ECTS 5
ECTS 4- TO/GRCT1S1 -	ECTS 4 TO/GRCT1S2 -	TO/GRCT2S1 -	TO/GRCT2S2
Savoirs associés: La négociation commerciale connaissance de: destination produits La négociation commerciale la communication professionnelle (fondamentaux et orientation client) L accompagnement des touristes techniques d'accompagnement et règles de sécurité la gestion et l'accompagnement animation de touristes	Savoirs associés La tourismatique formation initiale La négociation commerciale Activité d'accueil de conseil et entretien de vente et finalisation de la vente	Savoirs associés La tourismatique: formation approfondie Les contrats liés à la relation avec les clients cadre de la relation client: aménagement de l'espace d'accueil et de vente promotion sur lieu de vente	Savoirs associés Suivi de la relation client démarche qualité gestion des réclamations et litiges la démarche qualité

Chacun des blocs prévu dans le référentiel sera décomposé ainsi et proposé dans le contrat d'étude dans le cadre d'un accord inter établissement de formation pour des mobilités entrantes. L' objectif est de proposer une enseignement par modules permettant l'attribution d'ECTS par semestre et la mise en place de projets pédagogiques innovants (ex un jeu d'entreprise sur le semestre 1 de l année 1)

Un contrat d'études permet d'établir

- détail du programme (avec titre de cours prévus dans l'établissement d'accueil)
- total des crédits ECTS obtenus (ou le système d'équivalence des notes obtenues dans l'établissement d'accueil)

B-BTS MHR

Le BTS Management en hôtellerie-restauration - BTS MHR forme des professionnels de la gestion, du management et du service dans un hôtel ou un restaurant. Le BTS MHR est un diplôme bac+2 de niveau 5 au RNCP. Il se prépare en formation initiale mais aussi en alternance dans des établissements publics et privés. Cette formation de deux ans délivre 120 crédits ECTS.

Le BTS Management en hôtellerie-restauration propose 3 options selon l'orientation choisie vers l'hôtellerie ou la restauration :

- Option A Management d'unité de restauration,
- Option B Management d'unité de production culinaire,
- Option C Management d'unité d'hébergement.

La première année de ce BTS est commune à l'ensemble des trois options. Elle se concentre sur les fondamentaux en cuisine, en service et en hébergement. L'objectif est d'acquérir une polyvalence de compétences.

Une partie importante est consacrée aux règles d'hygiène et de conservation des aliments, à la gestion des stocks, aux techniques culinaires fondamentales, à l'accueil et au service des clients...

Des enseignements généraux appliqués à l'hôtellerie-restauration sont également au programme : des notions de ressources humaines, de droit et de comptabilité sont intégrées dans un cours sur l'entrepreneuriat et le pilotage de l'entreprise hôtelière. L'adaptation aux nouveaux modes de consommation des clients et à la digitalisation est abordée en management et marketing, tout comme la gestion d'une équipe. Enfin, deux langues étrangères, dont l'anglais, sont au programme.

Les pôles d'activités du BTS MHR

Le technicien ou la technicienne supérieur(e) en management de l'hôtellerie et de la restauration, quel que soit le poste qu'il ou elle occupe, doit disposer d'une solide culture professionnelle indispensable à l'exercice de ses fonctions. Cette culture professionnelle, qu'il ou elle acquiert autant par la formation que par ses expériences professionnelles, lui permet d'exercer ses activités dans le respect de la réglementation en vigueur en prenant en compte l'environnement économique et juridique et le contexte organisationnel et managérial au sein duquel il ou elle travaille.

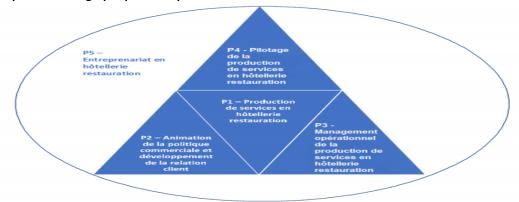
Les activités peuvent s'ordonner autour de cinq pôles d'activités correspondant à des regroupements cohérents d'activités professionnelles que le titulaire du BTS Management en hôtellerie et restauration doit être capable d'assumer. Il est possible de distinguer :

- Pôle d'activités 1 Production de services en hôtellerie restauration
- Pôle d'activités 2 Animation de la politique commerciale et développement de la relation client
- Pôle d'activités 3 Management opérationnel de la production de services en hôtellerie restauration
- ∘ Pôle d'activités 4 Pilotage de la production de services en hôtellerie restauration
- \circ Pôle d'activités 5 Entreprenariat 4 en hôtellerie restauration

Les cinq pôles d'activités sont imbriqués : la production de services est le cœur du métier. On attend du technicien supérieur en management en hôtellerie restauration qu'il ou elle soit un spécialiste dans son métier capable d'animer la politique commerciale de son unité, de développer la relation client tout en menant un management opérationnel performant, et d'assurer un pilotage efficace.

Les activités liées à l'entrepreneuriat constituent un pôle d'activités permettant l'efficience du management soit vers un projet entrepreneurial, soit vers la prise de davantage de responsabilités.

Représentation graphique des 5 pôles d'activités du BTS MHR



Détail des horaires des enseignements et des crédits ECTS de la formation

BTS MANAGEMENT HÔTELLERIE RESTAURATION - Enseignements	Horaire sur 2 ans		Crédits ECTS	
		Année 1	Année 2	Total
Communication et expression française	120 H	3	3	6
Communication en langue vivante étrangère Anglais	150 H	4	4	8
Communication en langue vivante étrangère : Allemand, Espagnol, Italien	150 H	4	4	8
Enseignements d'économie et de gestion hôtelière : Entrepreneuriat et pilotage de l'entreprise hôtelière	405 H	8	10	18
Enseignements d'économie et de gestion hôtelière : Conduite de projet entrepreneurial	30 H	2		2
Enseignements d'économie et de gestion hôtelière :	285 H	9	9	18

Management de l'entreprise hôtelière et				
mercatique des services				
Enseignements d'hôtellerie restauration :	Première			
Option A – Sciences et ingénierie en	année			
hôtellerie restauration	90H	5		5
Option B – Sciences et technologies	90H	5		5
culinaires	90H	10		10
Option C – Sciences et technologies des				
services en restauration et hébergement	Deuxième		20	20
	année			
Option A ou B ou C	390 H			
Stage en entreprise 16 semaines	16 semaines	10	10	20
TOTAL	1890 H	60	60	120

Les critères choisis pour le BTS MHR:

- La durée d'une année
- Le nombre d'heures de cours par matière et par année
- La charge de travail personnel estimé (chiffrée en nombre d'heures par bloc et par année)
- Un nombre d'heures attribuée à la conduite de projet entrepreneurial mené en 1 ère année
- Des crédits attribués aux stages

Système de notation (pour le supplément au diplôme)

Notation établissement	Notation ECTS	Répartition réussite examen 2023
16-20	А	Données non disponibles
14-16	В	Données non disponibles
12-14	С	Données non disponibles
10-12	D	Données non disponibles
8-10	Е	Données non disponibles